RÉOUVERTURE DE LA RIVE DROITE DU RHÔNE AUX VOYAGEURS

UNE NÉCESSITÉ POUR LES ARDÉCHOIS

DEPUIS LE JUILLET 2022, AFFRÉTÉS PAR LA RÉGION OCCITANIE, DES TRAINS TER VIENNENT 5 FOIS PAR JOUR DE NIMES ET AVIGNON AU TEIL. MAIS EN L'ÉTAT ACTUEL DE LA SITUATION DANS NOTRE RÉGION, LES VOYAGEURS NE POURRONT ALLER QUE JUSQU'AU PONT SAINT ESPRIT:

LES ARDÉCHOIS VOIENT DONC PASSER DES TRAINS A VIDE QU'ILS NE PEUVENT PAS EMPRUNTER !

LE PROJET

Le 21 janvier 2008, les régions Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, les départements de l'Ardèche, de la Drôme, du Gard et du Vaucluse, Réseau ferré de France, la SNCF et l'État signaient un protocole de réouverture de la rive droite du Rhône aux trains de voyageurs, de Romans à Nîmes avec desserte d'Avignon, prévoyant pour l'Ardèche la réouverture des gares de La Voulte, Le Pouzin, Cruas, Rochemaure (éventuellement), Le Teil, Viviers, Bourg St Andéol.

Cette réouverture était envisagée à l'horizon 2010 jusqu'à Avignon et jusqu'à Nîmes pour 2013. En 2010, les trois régions, la SNCF et RFF signent une convention de financement avant projet, qui prévoit un certain nombre de points à étudier et une répartition financière, la région Rhône Alpes finançant à hauteur de 800 000 €. Mais rapidement, le projet n'est plus porté par les 3 régions.

Gràce à l'action du Collectif pour la Réouverture de la Rive Droite du Rhône aux Trains de Voyageurs, la mobilisation des populations, et l'engagement de certains élus, le Conseil Régional Rhône-Alpes décide en 2015, dans le cadre du nouveau contrat de plan Etat/Région de financer une premère tranche de 20 M€ pour la réouverture de la rive droite de Romans au Teil avec desserte des gares de Valence TGV, Valence-Ville et le Pouzin à l'horizon 2017. Depuis, le nouvel exécutif nous annonce une réouverture en 2025, le projet étant toujours à l'étude

Entre temps, la région Occitanie, où le projet était au point mort, s'engage, sous l'action de son vice-président en charge des transports, Jean-Luc Gibelin, à réouvrir de Nimes à Pont Saint Esprit en juillet 2022. Le retournement des trains dans cette gare nécessitant de gros travaux, la région décide d'envoyer les TER tourner à Le Teil: c'est pour nous une belle opportunité pour pousser la région AURA à, dès juillet 2022, autoriser les montés et descentes dans cette gare ardéchoise. C'est aussi une belle opportunité pour que le projet reprenne sa forme initiale, de Romans à Nimes, plutôt que d'avoir deux tronçons qui ne soient pas reliés entre le Teil d'un côté et Pont Saint esprit de l'autre !

Aujourd'hui, l'Ardèche est le seul département de France à être privé de trains de voyageurs !

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

RhôneAlpes Région

la Région Languedoc Roussillon

SNCF

Réouverture de la Rive Droite du Rhône au service voyageur

Schémas de desserte

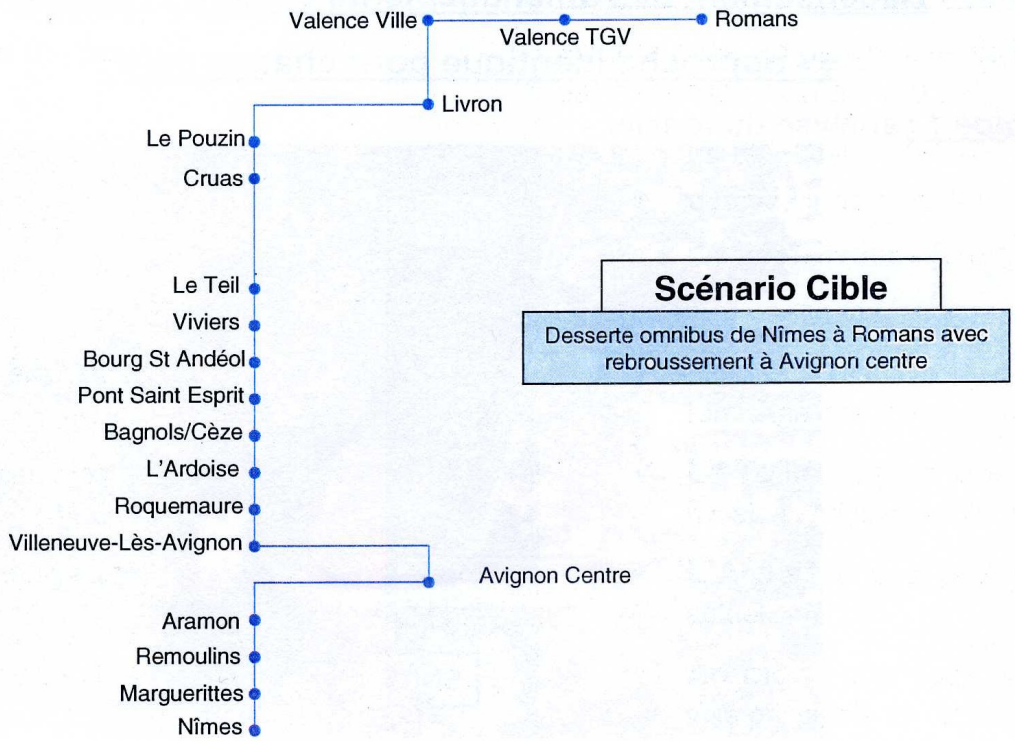

Le 05/01/2010

N°10/26

ENJEUX ÉCONOMIQUES

DISTANCE DOMICILE-TRAVAIL

Saisissez la distance entre votre domicile et votre travail : J'habite à 30 km de mon travail.

La calculette n'accepte que les chiffres ronds de 1 à 99.

MODES DE TRANSPORTS

Choisissez les 2 modes à comparer.

RÉSULTATS SUR 1 AN

Je choisis	COÛT	EFFET DE SERRE	ÉNERGIE
LA VOITURE	6210,00 €	3888,60 kg éq. CO_2	1519,50 l éq. pétrole
plutôt que			
LE TRAIN	633,60 €	438,60 kg éq. CO_2	277,80 l éq. pétrole
En choisissant la voiture plutôt que le train	je dépense 5576,40 € en plus par an.	j'émets 3450,00 kg éq. CO_2 en plus par an.	je consomme 1241,70 litres éq. pétrole en plus par an.

CALCUL RÉALISÉ À PARTIR DE L'ÉCOCALCULATEUR DE L'ADÈME:

PAS DE DOUTE, LE TRAIN EST BON POUR L'ENVIRONNEMENT ET LES FINANCES !

RAPIDE / EFFICACE / SÛRE

Elle permettrait d'aller du Pouzin à Valence Ville en 15 minutes, à Valence TGV en moins de 30 minutes !

Alors qu'il en faut actuellement en autocar 45 jusqu'à Valence Ville et 1h15 jusqu'à Valence TGV, quand le car n'a pas pris de retard, ce qui est fréquent.

Cette ouverture est un enjeu essentiel pour les besoins locaux et environnementaux

À l'heure actuelle les Ardéchois n'ont d'autres moyens de déplacements collectifs que les cars AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, et la voiture individuelle, qui reste de loin le principal moyen de déplacement dans notre département.

La demande sociale de transport collectif s'amplifie du fait de plusieurs éléments parmi lesquels, les contraintes pour la circulation automobile qui s'accentuent :
- Allongement des distances à parcourir, croissance des embouteillages, difficultés de stationnement ; diminution du pouvoir d'achat d'une partie des ménages et hausse du coût d'usage de la voiture.
- De plus, le prix du pétrole va probablement s'envoler en raison de la raréfaction de la ressource (et on essaie de nous imposer les gaz de schistes !)

La rive droite est équipée d'une ligne à double voie, électrifiée, utilisée tous les jours par des trains de fret, et même par des trains de voyageurs détournés en raison des travaux sur la rive gauche (avec desserte de Le Teil !) Des trains pour Lourdes partent plusieurs fois par an de la gare de La Voulte !

Le réchauffement climatique et la diminution de la production pétrolière avec le yoyo de sa production et de son prix, rendent urgentes la recherche de solutions alternatives et durables à la voiture individuelle. Celle-ci représente 69 % de la consommation énergétique des transports, et le train seulement 2 %. Les transports routiers représentant 33 % des émissions de gaz à effet de serre.

ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Répartition des rejets de Gaz à Effet de Serre par secteur d'activité en Rhône Alpes

Source Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre de Rhône Alpes 2012

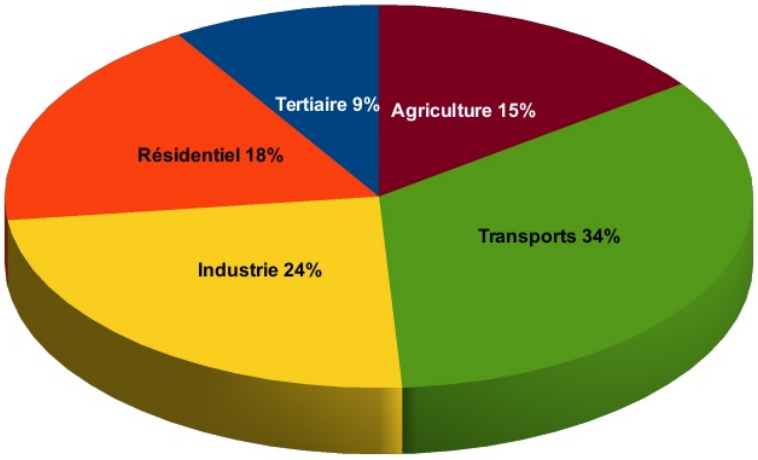

Répartition des réjets de gaz à Effet de Serre par type de tranport

Source observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre de Rhône Alpes 2012

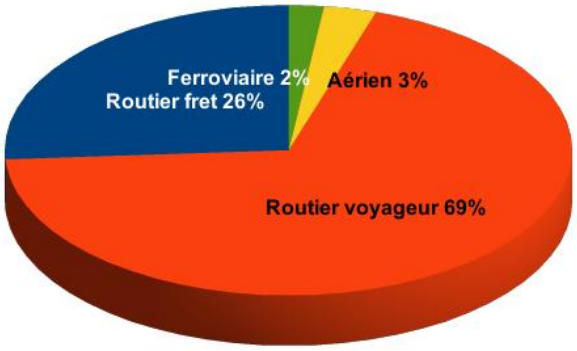

Il y a urgence à réduire la pollution de l'air : les rapports du GIEC sont de plus en plus alarmistes, il n'est plus temps de tergiverser si on veut limiter à 2°C la hausse de la température moyenne de la surface de la planète d'ici 2100, il faut agir vite et fort. Au-delà de 2°C, la vie sur terre deviendrait problématique.

UNE DIFFÉRENCE DE COÛT ÉNORME POUR LA SOCIÉTÉ ENTRE LES MODES DE TRANSPORTS

Selon une étude canadienne https://www.journaldequebec.com/2021/05/20/le-transport-routier-coute-5-fois-plus-cher-a-la-societe

Pour 1 $ de dépenses individuelles, la société paie :
5,77 $ pour le transport en voiture
1,21 $ pour le transport collectif

Coût par kilomètre parcouru en auto
Coût pour l'individu : 0,95 $
Coût pour la société : 5,46 $

Coût par kilomètre parcouru en transport collectif
Coût pour l'individu : 0,94 $

QUI SOMMES NOUS ?

CUTPSA

Le Collectif des Usagers des Transports Publics en Sud-Ardèche est l'association des usagers de transports de la partie sud du département, qui défend l'intérêt des usagers auprès de la région, de la SNCF et des transports urbains de la la région d'Aubenas (Toutenbus) et Privas (T'Cap).

Nos actions concernant la rive droite dans le cadre du Collectif ardéchois:

-interpellations des élus ardéchois: nous avons à ce jour le soutien de Chomerac, Cruas, Privas, La Voulte, Le Teil, Rompon, St Etienne de Boulogne, Veyras, St Priest, Vallon Pont d'Arc et Viviers, la communauté de commune du Pays d'Aubenas-Vals, et probablement d'autres.
-organisation le 17 novembre 2013 d'une marche entre Le Teil et Viviers
-inaugurations symboliques des gares de Viviers le 17/11/13, de Le Teil le 25/02/2014, de Bourg St Andéol, le 20/09/2014, de Cruas le 27/09/2014

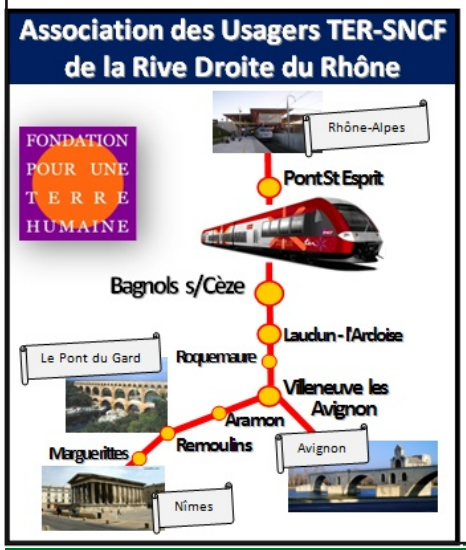

Nous sommes mobilisés avec cette association du Gard qui poursuit les mêmes objectifs que nous.
Elle a été créée en 2009, réussissant à faire circuler, le 5 janvier 2010 un train TER Rhône-Alpes embarquant de nombreux élus du Teil à Nîmes.
Elle a organisé de nombreuses actions sur le Gard: marches, inaugurations, et a obtenu le soutien de nombreuses collectivités territoriales, dont le grand Avignon.
Nous avons été reçus ensemble par la vice présidente aux transports de la région Rhône-Alpes, Eliane Giraud le 1er décembre 2014.
Elle continue à travailler sans relache et voit aujourd'hui les années d'actions enfin récompensées.

REJOIGNEZ NOUS, SOUTENEZ NOUS !

CUTPSA

Contact et chèques de soutien à l'ordre de:
CUTPSA, maison des Associations, place des Récollets
07000 Privas contact@cutpsa07.fr
https://www.cutpsa07.fr/